

Résidence PARVIS DES FACULTÉS

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Montpellier

La résidence dispose de 150 studios simples meublés de 19 à 25 m² et 30 T2 meublés de 27 m² à 32 m² (possibilité de colocation).



www.logifac.fr



LOGIFAC VOUS APporte toutes les garanties nécessaires à votre installation

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

53 place Thermidor -
Quartier Richter
34000 Montpellier

04 67 15 47 47

PARVIS DES FACULTÉS

150 studios simples meublés de 19 à 25 m²
30 T2 meublés de 27 m² à 32 m² (possibilité de colocation).

Loyer/mois à partir de

605,00 €

Loyer TTC pour le logement 113 (charges et TEOM comprises et hors électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie D
Gaz à effet de serre : catégorie C

Frais de dossier à partir de 190 €

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Choisissez votre date de début de location

Frais de dossier à tarifs privilégiés**
Du 1^{er} octobre au 30 juin.

Nos services disponibles



Wifi



Laverie **



Badge Vigik



Parking **



Emplacement à vélos



Equipe de la résidence



Coworking



Salle de détente



Salle TV

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, toilette.
- La pièce principale meublée : lit, chaises, bureau, penderie.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur, placards, kit vaisselle, micro-ondes.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Les équipes en résidence sont à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

Un vigile assure une veille la nuit et le week-end pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : accès sécurisé avec badge Vigik, ascenseur, fer et table à repasser, service à raclette, local à vélos, salle commune avec une télévision, babyfoot, Wifi (compris dans le loyer), salle de coworking, laverie**, parking**, aspirateur en libre service.

Les provisions sur charges incluent :

- La mise à disposition du mobilier.
- La consommation d'eau du studio.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.
- Le Wifi et la connexion fibre.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité)
- L'assurance locative (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26/08/87.
- La taxe d'habitation.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.

*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

**Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Idéalement implantée sur le Campus Richter.

La résidence étudiante est également proche de tous commerces (boulangerie, pharmacie, restaurant universitaire ...). Les transports en commun proposent un accès direct et rapide au centre-ville et à la gare de Montpellier (8 min en Tram) dans l'Hérault (34). L'arrêt de tramway se situe devant la résidence. Le restaurant universitaire est à 5 min et l'accès à l'autoroute à 10 min.



SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement tant que celui que vous préférez est disponible et annulez votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 15 juin 2025, vous choisissez votre date de début de contrat et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Préparez vos pièces justificatives et déposez-les en ligne.
- 3 Les équipes de la résidence vous recontacteront pour programmer une visite.



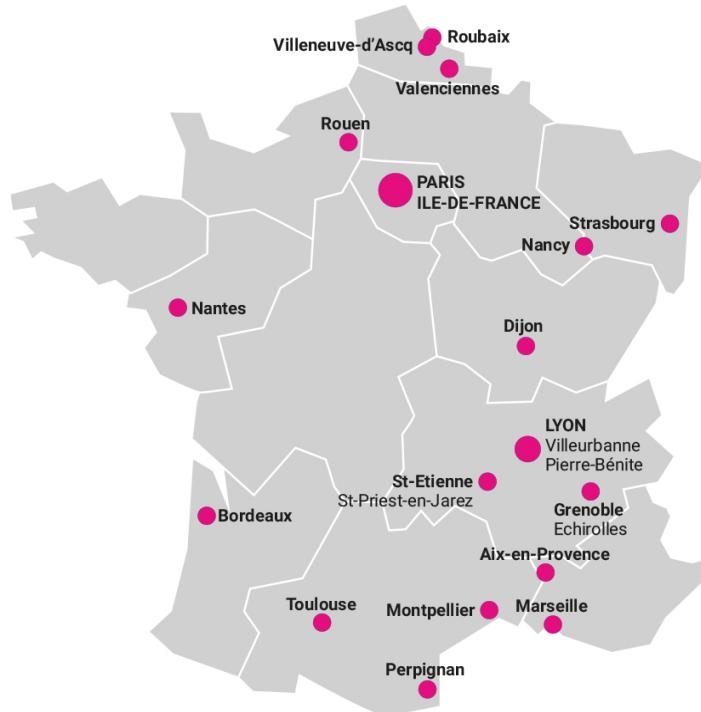
* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2025, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 17 juillet 2025 et commencera à la date que vous aurez choisi. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
BORDEAUX
DIJON
GRENOBLE - ÉCHIROLLES
LYON - VILLEURBANNE
PIERRE-BÉNITE
MARSEILLE
MONTPELLIER
NANCY
NANTES
PARIS
PERPIGNAN
ROUBAIX
ROUEN
ST-ÉTIENNE
ST-PRIEST-EN-JAREZ
STRASBOURG
TOULOUSE
VALENCIENNES
VILLENEUVE-D'ASCQ
Île-de-France :
AUBERVILLIERS
GENTILLY
IVRY-SUR-SEINE
VILLIERS-SUR-MARNE

43 RÉSIDENCES
DANS 26 VILLES ÉTUDIANTES
+ DE 5 300 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE